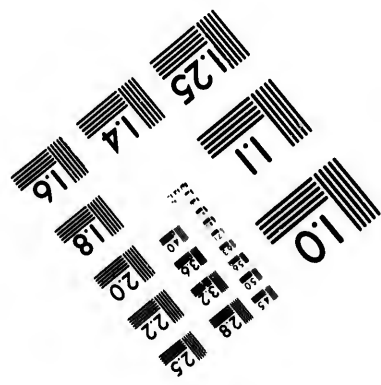
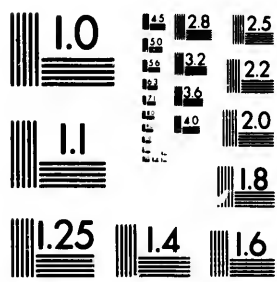


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Premier plat de couverture restauré.

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

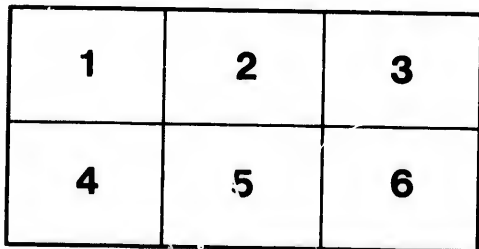
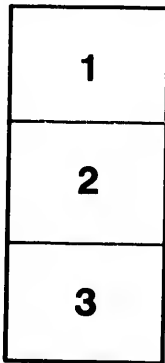
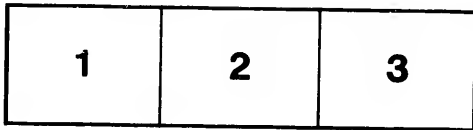
National Library of Canada

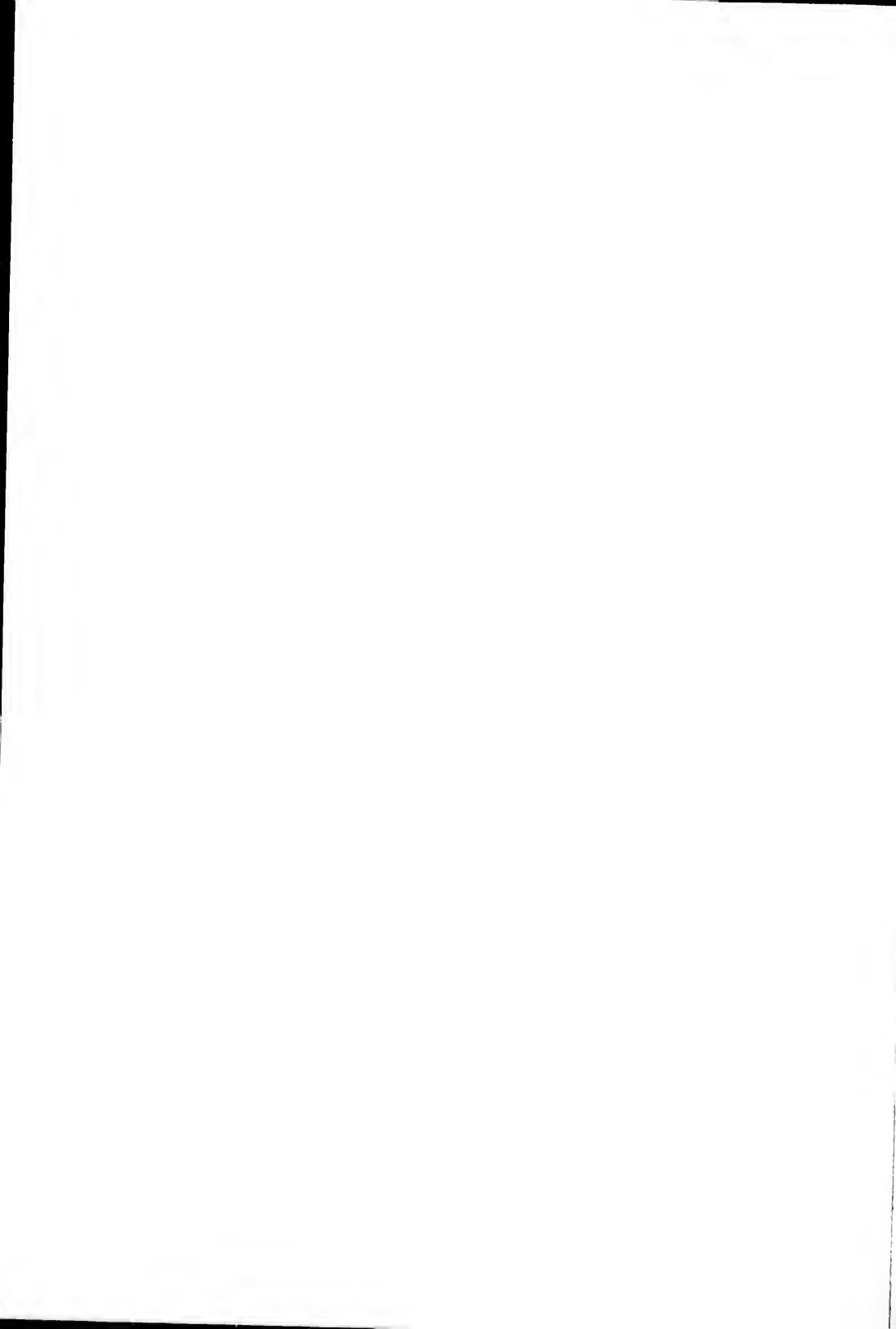
L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :





DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. G. AMYOT

*Député de Bellechasse
aux Communes du Canada*

EN RÉPONSE À CELUI DU

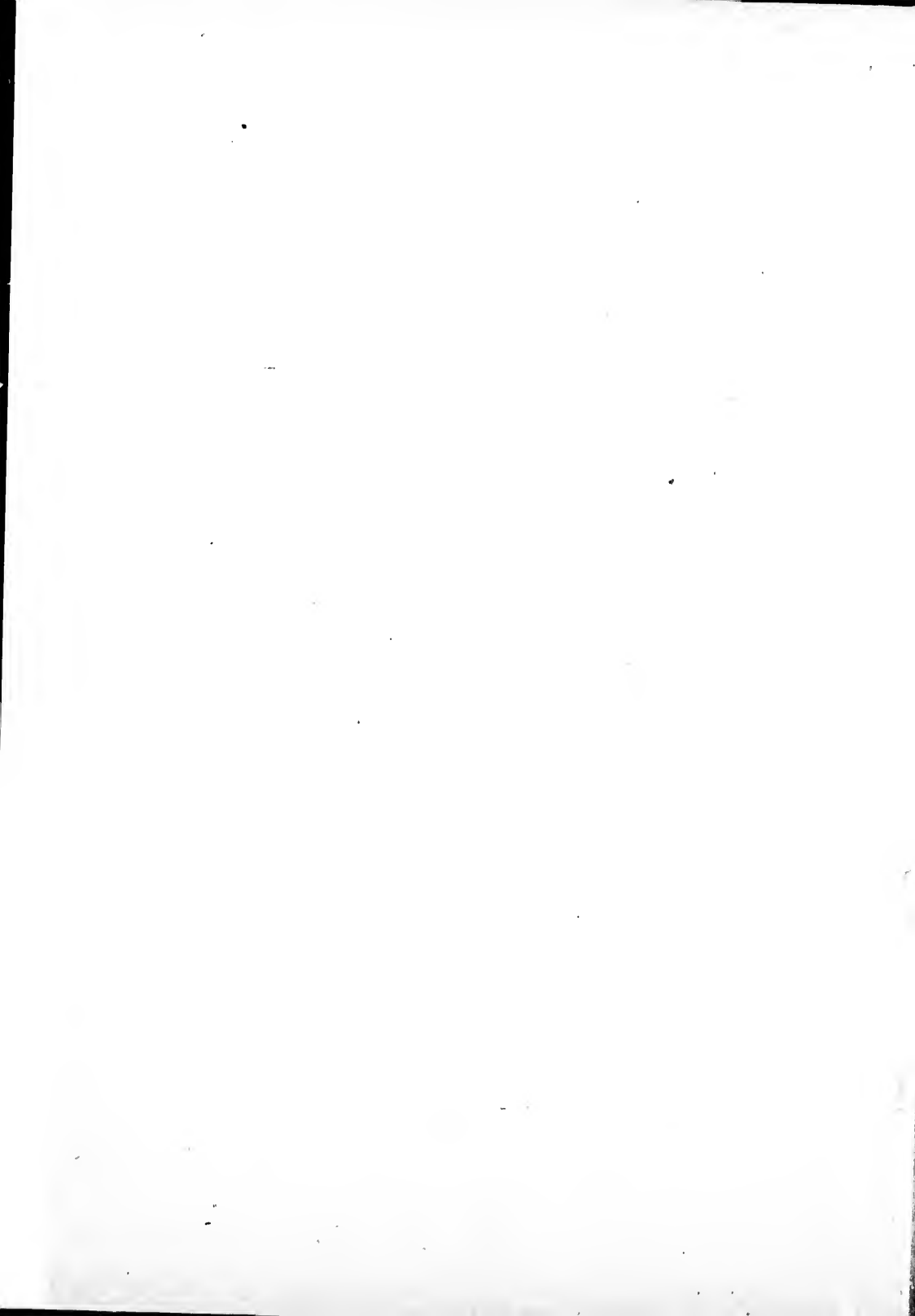
DR. RINFRET

Député de Lotbinière

LE 3 AVRIL 1883

TEL QU'IMPRIMÉ AU HANSARD OFFICIEL

QUEBEC







DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. G. AMYOT

*Député de Bellechasse
aux Communes du Canada*

EN RÉPONSE À CELUI DU

DR. RINFRET

Député de Lotbinière

LE 3 AVRIL 1883

TEL QU'IMPRIMÉ AU HANSARD OFFICIEL

QUEBEC

FC520

A59

M. AMYOT : J'ai écouté avec beaucoup de plaisir le discours très-élabore de mon honorable collègue, le député de Lotbinière ; j'ai trouvé dans ce discours une foule d'aveux qu'il m'a fait plaisir d'entendre. Si l'histoire qu'il nous a racontée au sujet de la bénédiction d'un père se réalise, et si ce vieillard est le même que celui que je connais dans le comté de Lotbinière, je plains l'honorable député, surtout s'il continue dans la bonne voie des admissions qu'il a commencées. Le vieillard dont je vous parle a coutume, au jour de l'an, de réunir sa famille, et il fait raconter à ses fils leurs exploits de l'année. Celui qui a dit le plus de faussetés et commis plus de méfaits reçoit ensuite le plus grand nombre de présents.

Or, probablement, lorsque mon savant ami retournera dans son comté, il sera invité comme député à rejoindre la famille du vieillard, et ce dernier lui dira : " Vous avez fait trop d'admissions, je ne puis vous donner autant de présents qu'aux autres." Il y avait beaucoup de ces vieillards quand j'ai passé par Lotbinière. Ils étaient en majorité. C'est pour cela que je n'y ai pas été élu.

Mon honorable ami se réjouit avec nous de la prospérité qui règne dans le pays, mais il nous dit que cette prospérité n'est pas due à la politique du gouvernement, n'est pas due au tarif, aux bonnes lois fiscales, mais qu'elle est due simplement aux bonnes récoltes.

La politique nationale, pour lui, c'est une lettre morte, qui n'a influé en aucune manière sur la prospérité ni du cultivateur, ni du manufacturier, ni du marchand, ni d'aucune classe de la société. Si vous voulez bien vous rappeler, M. l'Orateur, ce qui s'est dit de 1874 à 1879, vous observerez qu'alors il y avait deux affirmations bien distinctes de la part du parti libéral et du parti grit. On ne se contentait pas alors de dire que la politique nationale, la protection, ne donnerait pas la prospérité, mais on faisait un pas de plus : on disait que le tarif protecteur amènerait la ruine du pays. Non-seulement il ne donnerait pas la richesse, non-seulement le cultivateur n'en bénéficierait pas, non-seulement les manufactures n'augmenteraient pas, non-seulement le marchand ne ferait pas plus d'affaires, mais toutes les classes de la société seraient ruinées.

Voilà ce qu'on nous disait alors, M. l'Orateur ; voilà ce que nous disaient les membres du parti dont les sommités sont

tombees les unes après les autres, sous le coup de la vengeance, je pourrais presque dire du mépris populaire. Ces grandes intelligences étaient alors à ces banquettes qui sont si bien occupées aujourd'hui par nos chefs; elles étaient là, nous faisant toute espèce de prophéties terribles, se moquant du parti conservateur qui, lorsque le peuple se débattait avec peine dans l'angoisse et la misère, disait au ministre libéral : Abandonnez ces doctrines absurdes du libre échange, ce système trop vieux qui ne convient plus aux institutions et aux circonstances actuelles; ayez recours au système protecteur, et vous ferez revenir la prospérité dans le pays. On se moquait de nous alors; on nous alignait des chiffres, comme on le fait aujourd'hui. On nous citait les grands systèmes, les grands écrivains des vieux pays; et on nous disait : Vous voyez bien, la protection, c'est la ruine des nations. Malgré cela, M. l'Orateur, sans l'égide de notre chef si digne, si honoré, si intelligent, la bataille a été livrée et le peuple canadien a eu foi dans les principes protectionnistes. Aujourd'hui, après quatre années d'épreuves, nous arrivons à obtenir de nos adversaires l'aveu que le pays est prospère plus qu'il ne l'a jamais été.

Des voix autorisées de l'opposition nous disent : " C'est vrai, le pays est prospère, mais ce sont les récoltes qui en sont la seule cause. " M. l'Orateur, ce sont les récoltes qui ont fait surgir dans le pays des centaines, des milliers de manufactures, employant des centaines de mille ouvriers ! Ce sont les récoltes qui font vendre les effets du cultivateur plus cher ! C'est l'abondance de production de la ferme qui fait que les produits se vendent mieux ! Mais quel est donc ce raisonnement étrange ? Quand un parti ne peut plus nier les résultats pratiques obtenus par un gouvernement, il prend comme cela quelque échappatoire. J'admire le courage du parti libéral de continuer à défendre son passé, tout en admettant la prospérité actuelle; je l'admirerais plus s'il admettait franchement qu'il s'est trompé dans le passé.

On nous dit, M. l'Orateur, que l'opposition ne s'oppose pas à la protection dans une certaine mesure, mais que ce à quoi elle objecte, c'est une protection comme celle qui existe aujourd'hui. Depuis quand le parti libéral a-t-il inscrit sur son drapeau qu'il était en faveur d'une protection quelconque ? N'avons-nous pas tous présent à la mémoire cet axiome des anciens ministres : "*Le tarif ne peut rien pour aider à la prospérité d'un pays, et ne doit être fait qu'au point de vue du revenu.*" De la protection ! on n'en voulait pas. On ne désirait qu'un revenu suffisant pour faire face aux dépenses du pays. Et encore, ce revenu, fallait-il le calculer de façon à ce que, chaque année, il produisit un déficit, en augmentant ainsi la dette sans diminuer les dépenses du pays et sans avantage pour aucune des classes de la société.

Je prends acte, M. l'Orateur, de cette admission de nos amis les libéraux que la protection est bonne dans une certaine mesure. C'est toujours autant de gagné. C'est toujours autant de moins que nous aurons à dire en réponse à leurs arguments devant le peuple. Nous n'aurons plus à défendre le tarif protecteur en entier, car nos adversaires l'admettent dans une certaine mesure. Mais quant à la mesure de cette protection, nous répéterons ce que nous disions alors, et ce qu'ils niaient eux : nous dirons que non-seulement le tarif protecteur n'empêche pas la prospérité d'un pays, ne le ruine pas, mais au contraire qu'il l'enrichit.

Nous rappellerons que les faits et l'expérience ont prouvé que nous avions raison quand nous prédisions ces choses-là et que le parti libéral prophétisait le malheur. Nous dirons encore au pays : puisque nous avons raison alors, nous devons mieux connaître que les libéraux la mesure de protection qu'il faut au pays.

M. l'Orateur, on nous parle de l'Angleterre et des Etats-Unis. On nous dit que l'Angleterre est riche, malgré ses années de crise et malgré qu'elle soit restée libre échangiste. Personne ne peut nier, cependant, qu'il se fait en Angleterre un mouvement considérable en faveur de la protection. Plusieurs des industries de l'Angleterre qui, pendant un certain temps, approvisionnaient le marché du monde entier avec leurs effets manufacturés, menacent de sombrer, et déjà les Etats-Unis, pays protecteur, vont sur les marchés anglais lutter contre les produits de l'Angleterre même. Il se fait un grand mouvement en Angleterre pour obtenir du gouvernement un tarif de protection. L'Angleterre, malgré qu'elle ait la matière première à très bon marché, en face de l'immense rapidité du progrès des Etats-Unis, sent le besoin de se protéger contre la concurrence de nos voisins.

On nous dit que les Etats-Unis sont riches et prospères. Oui M. l'Orateur, mais pourquoi ? Pourquoi ont-ils plus fait dans cinquante ans que les autres pays n'ont fait dans deux cents ans ?

C'est parce que les Etats-Unis, en établissant le tarif protecteur, ont encouragé chez eux la main-d'œuvre, ont protégé les classes ouvrières, ont procuré un marché aux produits de la ferme. Ayant en leur possession un immense pays où se trouvent les matières premières en grande quantité, ils ont su arranger leur législation de façon à ce que les manufactures augmentassent rapidement ; et maintenant ils dirigent la flotte dans toutes les parties du monde, et sont devenus, pour ainsi dire, le centre manufacturier du monde entier.

Eh bien ! si les Etats-Unis ont ainsi progressé, pourquoi n'en serait-il pas de même pour nous ? Si les Etats-Unis ont de ces surplus qui font tant de mal au cœur à un certain parti

dans cette Chambre, à quoi le doivent-ils ? Ils le doivent à la protection, comme nous devons nos excédants à cette protection, et avec ces surplus ils diminuent leur dette chaque année, et personne ne s'est encore imaginé de dire que les Etats-Unis, en employant leurs surplus à payer leur dette, suivent une mauvaise politique.

Il n'y a absolument que le besoin de parler, et une espèce de fanatisme de parti qui puissent donner le courage de faire des affirmations aussi étranges que celles que nous avons entendues ce soir.

On nous dit, M. l'Orateur, et en cela je reconnais un peu la confraternité d'idées de nos adversaires avec certains hommes dans d'autres pays, on nous dit qu'un pays riche et prospère est celui chez lequel règne l'égalité de richesse. C'est un pays où l'on ne voit pas un homme très-riche à côté d'un homme très-pauvre ; en d'autres termes, c'est le pays, je présume, de l'égalité sociale, c'est le pays de ce principe qui dit : " liberté, égalité, fraternité, " où on enseigne constamment au pauvre, à celui auquel Dieu n'a pas donné les talents et l'énergie nécessaires pour parvenir à la fortune, à jalouser le riche, à désirer de le renverser pour s'approprier ses dépouilles. M. l'Orateur, c'est un faux principe, c'est une fausse maxime que ceux-là. Et c'est une mauvaise éducation politique et sociale à donner au peuple. Mais le parti libéral au Canada tient à ne pas se laisser trop distancer par ses frères aînés des vieux pays. Nous, conservateurs, nous préférons enseigner au peuple que la loi est égale pour tout le monde, mais que la fortune appartient au plus industrieux, à celui auquel la nature et aussi ses habitudes du travail ont donné les moyens de s'acquérir honnêtement des richesses.

Je comprends bien, M. l'Orateur, le but que l'on veut atteindre. On s'imagine que le peuple, en entendant émettre ces idées avec tant d'éloquence, dira ; " Ces gens qui manufacturent le fer, le sucre, le caoutchouc, tous les grands manufacturiers sont riches ; eh ! bien, ce sont nos ennemis naturels. Combattons-les ; liguons-nous contre eux ; détruisons leur influence ; refusons-leur notre confiance, notre appui, notre concours." On espère, par ce moyen, amener une lutte entre l'homme du peuple, l'ouvrier, et le capitaliste, la classe des manufacturiers.

On se trompe, M. l'Orateur, et on compte sans le bon sens du peuple. Le peuple pris comme ensemble est intelligent et juste. On disait autrefois, *vox populi, vox Dei*. Il y a beaucoup de vrai dans ces paroles. Le *vox populi vox Dei* s'est manifesté en 1878 lorsque le peuple a renvoyé du pouvoir ceux qui ruinaient le pays par une administration aveugle, et il s'est manifesté encore l'an dernier, aux dernières élections fédérales, lorsqu'il a ratifié par un vote solennel la conduite des

honorables ministres qui avaient tenu leurs promesses, non-seulement en nous donnant la politique nationale, mais aussi en ramenant, par ce moyen, la prospérité générale.

On nous dira peut-être que le *vox populi vox Dei* s'était fait entendre en 1874 aux élections générales après lesquelles nos amis ont dû résigner. M. l'Orateur, entendons-nous un peu sur cela. Il y a, dans les pays jouissant du système de gouvernement du peuple par le peuple, des moments où le peuple finit par être fatigué de ceux qui le gouvernent; c'est que depuis longtemps alors il a prêté l'oreille aux accusations incessantes, acharnées et déloyales d'un parti politique dont l'accusation est le seul programme. C'est que depuis quinze, vingt, vingt-cinq ans, peut-être que le même parti est au pouvoir, les mêmes accusations se font entendre. Le peuple, comme étourdi par les accusations nombreuses, plus graves les unes que les autres, qui se pressent à la suite les unes des autres, se dit: "Peut-être que l'autre côté a raison. Essayons-le!" Et c'est ce qui est arrivé lors de ce qu'on est convenu d'appeler le scandale du Pacifique. Puisqu'on en parle encore de ce scandale du Pacifique, voyons ce que c'était.

Il y avait un homme—il n'est plus, malheureusement—qui, avec son génie, avait compris que le chemin de fer du Pacifique était la grande artère vitale qui devait faire la richesse de notre pays. Comme il était très riche, il s'était dit qu'il était de son devoir de favoriser ce projet autant qu'il était en son pouvoir. Il a eu un tort, tort qui a été partagé par bien des partis; il a cru qu'avec beaucoup d'argent, il réussirait; cela a été une faute, mais que ceux qui n'ont pas les *come down handsomely*, les *big push* et tant d'autres mots d'ordres devenus légendaires, à leur charge, viennent lui jeter la pierre. Des hommes payés par le parti des purs, sous prétexte de protéger la morale publique, sont allés briser et enfoncer portes et tiroirs, voler des papiers privés, surprendre des secrets qui, jetés soudainement en pâture à l'opinion, l'ont surprise, et le peuple s'est jeté dans les bras de l'opposition d'alors. Il lui en a coûté cinq années de misère et de détresse. Nous avons été exposés à payer des centaines de millions de piastres pour avoir un chemin de fer amphibie, tantôt par terre et tantôt par mer, et à voir la construction de ce chemin, le chemin de fer du Pacifique canadien, retardée pendant je ne sais combien d'années.

Eh bien! M. l'Orateur, la voilà cette affaire du scandale du Pacifique telle que l'histoire commence à l'écrire. Il a sans doute été commis une erreur, parce que le montant d'argent souscrit était trop considérable. Mais ce n'était pas l'argent du peuple comme on l'a affirmé alors. Le parti libéral a surpris la bonne foi populaire en disant que cet argent avait été puisé dans le coffre public; oui! il trompait sciemment le peuple alors, et nos adversaires passeront encore bien des années dans

les froides régions de l'opposition pour expier cette faute grave d'avoir égaré et faussé l'opinion publique. Le peuple aussi a commis une faute alors, en ajoutant foi aux calomnies du parti libéral, mais il s'est vite racheté ; il a saisi la première occasion qui s'est présentée. Déjà il avait compris que toutes les promesses que les libéraux avait faites n'apportaient au peuple que la ruine, la misère, et la hideuse banqueroute, que l'ancienne prospérité se changeait en malheur.

M. l'Orateur, on nous dit aussi que nous favorisons les manufacturiers afin de faire des gens riches, et de nous faire aider par eux dans les élections. Il y a peut-être dans cette Chambre des gens riches qui siègent de l'autre côté, qui ne seraient pas bien aise qu'une enquête fut faite sur les argents fournis par eux en temps d'élection, et l'usage qui en a été fait. Mais, M. l'Orateur, toutes ces accusations tombent lorsque nous nous trouvons en présence de nos accusateurs devant les tribunaux. Nos annales judiciaires regorgent des fraudes épouvantables qui ont été perpétrées par le parti libéral. Ai-je besoin, par exemple, de parler d'une trappe comme celle de Ste-Anne ? Ai-je besoin de vous faire l'historique de cette élection dans laquelle une somme de \$18,000 à \$20,000 a été dépensée dans les intérêts du parti libéral, de la pureté électorale ?

M. Rinfret : Parlez-nous donc de l'élection de Bellechasse et de celle de Montmagny.

M. AMYOT : On me demande de parler de l'élection de Bellechasse. Je n'y ai pas d'objection.

J'ai été défait en 1878 et j'ai contesté l'élection en disant que c'était par la corruption pratiquée par mon adversaire que j'avais été défait, et quel a été le résultat ? Après trois années de luttes devant les tribunaux, j'ai fait convaincre mon adversaire de corruption personnelle, et pendant sept ans vous serez privés d'entendre sa voix éloquente dans cette chambre.

En 1881, j'ai été élu. On a contesté mon élection, et la cour a décidé qu'il n'y avait pas eu dans mon parti un seul cas de corruption dans cette élection ; la cour m'a déclaré légalement élu, et a dit qu'il n'y avait pas eu de corruption, ni par moi personnellement ni par aucun de mes partisans.

Si on veut des détails sur un grand nombre d'élections, je suis prêt à en donner, mais je dirai au parti libéral, ce que l'on dit généralement, que ceux qui habitent des maisons de verre, et d'un verre si fragile, ne doivent pas jeter des pierres sur la maison de leur voisin.

Somme toute, le résultat de contestations électorales a démontré que le parti conservateur est plus désireux de se conformer à la loi que ne l'est le parti des purs.

Maintenant mon savant collègue, l'honorable député de Lotbinière, nous parle du rapatriement des Canadiens émigrés

aux États-Unis, et il se plaint amèrement, disant que nous ne faisons rien pour le rapatriement de nos compatriotes. Je crois que les prochaines statistiques lui prouveront que des milliers de nos compatriotes reviennent des États-Unis.

Je n'ai pas besoin de dire avec quelle joie je vois tous les efforts que le gouvernement fait sur ce point, et le succès qu'il obtient. Il ne faut pas oublier que le gouvernement actuel n'est pas responsable si, dans les vues de la Providence, il a pris au cœur de notre peuple comme un besoin de s'expatrier tous les ans pour aller gagner l'argent des Américains.

Mais quand il s'agit d'examiner la question du rapatriement et de l'immigration, nous devons en prendre les grands traits, en examiner l'aspect général. Or, qu'est-ce que nous voyons au sujet de l'immigration? Nous voyons qu'en 1875 il y a eu 19,245 immigrants au coût de \$14 chacun; en 1876, 14,490 immigrants au prix de \$19.60 par tête; en 1877 l'amour du parti libéral était si grand pour l'immigration que le nombre des immigrants étaient réduit à 15,323 au prix de \$12 par tête; en 1878, il fut de 18,372 au prix de \$9.63 par tête.

Nous allons maintenant entrer dans la période nouvelle, lorsque le gouvernement actuel est venu ici changer la face des choses: grâce aux bonnes récoltes, suivant les libéraux, grâce au tarif protecteur, suivant nous.

La première année du régime conservateur, le nombre des immigrants, qui était de 18,322 en 1878, s'est élevé à 30,717, et le coût qui était de \$14 par tête est tombé à \$5.74. En 1880, le nombre des immigrants a été de 27,544 au prix de \$6.59 par tête; en 1881, 32,587 immigrants au prix de \$6.32 par tête, et l'année dernière—j'attire spécialement l'attention de l'opposition sur ce fait—102,000 immigrants au prix non pas de \$14 par tête, mais de \$3.20. Si ce n'est pas là, M. l'Orateur, une suine politique, si ce n'est pas là augmenter la force vitale du pays, si ce n'est pas là masser l'immigration dans ces immenses prairies du Nord-Ouest, qui feront de notre pays un des plus grands et des plus prospères du monde avant longtemps, si ce n'est pas amener presque pour rien l'émigration étrangère, j'avouerai que je ne m'y connais pas. L'opposition le verra, mais il n'en reste pas moins vrai que le résultat obtenu, l'année dernière, par l'honorable ministre de l'Agriculture, est un résultat énorme; et nous ne devons pas douter que l'année prochaine nous ne puissions réussir aussi bien.

M. l'Orateur, on s'est plaint que nos émigrants canadiens qui sont allés, dans les États-Unis, manger souvent le pain de l'infortune et de la misère, ne reviennent pas au pays. Sait-on combien il en est revenu cette année? Il en est revenu à peu près 20,000 dont la plus grande partie s'est dirigée vers le Nord-Ouest. Et qu'on me permette, dans une Chambre dont la majorité ne parle pas ma langue et ne pratique pas ma religion,

d'exprimer la satisfaction bien vive et l'espoir bien grand que j'éprouve en voyant mes compatriotes canadiens-français avoir, eux aussi, le courage d'aller s'emparer du sol du Nord-Ouest. Plus tard, ils seront là comme un appui qui nous empêchera d'être isolés dans cette vaste Confédération que nous avons appelée de tous nos vœux, qui est aujourd'hui grande et prospère, et qui continuera de donner justice à tous sans distinction de croyance religieuse ou de nationalité.

L'honorable député de Lotbinière a dit que les manufactures d'un pays ne contribuent pas à sa prospérité, toujours pour en revenir à son grand argument que ce sont les bonnes récoltes qui font la prospérité du pays. Aujourd'hui que les principales villes de la Province regorgent de manufactures, que les ouvriers s'y rendent le matin par milliers, que le samedi soir ils en sortent avec beaucoup d'argent qu'ils distribuent ensuite sur les divers marchés et dans les magasins de détail, pour l'achat des produits de la ferme et des marchandises du détailleur, aujourd'hui que tout cela existe, n'a-t-on pas le droit de faire la comparaison avec ce qui existait alors que le *soyp kitchens* étaient en honneur, que les manufactures étaient fermées, que les ouvriers se mettaient en grève et demandaient du pain pour ne pas crever de faim? On nous dit que ce n'est pas là la prospérité d'un pays! Mais qu'entend-on par ce mot? Quand un cultivateur va à la ville et qu'il trouve des ouvriers qui achètent ses produits et les paient largement, quand l'ouvrier gagne de bons salaires, quand le manufacturier place ses effets avec avantage chez le marchand, quand l'argent circule partout, quand tout le monde fait de l'argent, et peut se procurer ce dont il a besoin, il me semble que c'est alors qu'on peut dire qu'un pays est prospère. Je comprends, M. l'Orateur, qu'un pays ne serait pas prospère seulement parce que les manufactures le seraient, mais quand les manufactures sont prospères, l'ouvrier l'est aussi; il peut acheter les produits de la ferme, et l'homme de la ferme lui-même achète du marchand en détail, qui achète du marchand en gros, lequel s'approvisionne à la manufacture; et cette roue qui tourne fait la fortune de tout le monde. Voilà comment les manufactures aident à faire la fortune d'un pays.

On se plaint, M. l'Orateur, des excédants, mais aujourd'hui ces surplus qui les paie? On nous dit toujours que c'est le consommateur.

Eh bien! je pose en principe que ce n'est pas le cas. Je vais aujourd'hui chez n'importe quel cultivateur; je me rendrai, par exemple, chez un cultivateur aussi hospitalier que le sont ceux de Lotbinière, et je lui demanderai s'il vend son grain, son lard, sa laine et tous ses produits meilleur marché aujourd'hui que sous le règne si grand, si fabuleux du parti libéral! Il me dira qu'aujourd'hui il vend son lard 9 cents, tandis

qu'alors il le vendait 4, 5, 5½ cents ; son beurre, il me dira qu'il le vend 20 et 25 cents, tandis que dans ce temps-là, nous l'avons vu vendre à 7, 6 et 5 cents ; que les œufs se vendent aujourd'hui 20 cents, tandis qu'ils se vendaient pour 10 cents et quelquefois 8 cents alors. J'affirme, et je le dis emphatiquement, que le cultivateur vend aujourd'hui tous ses produits plus cher, et beaucoup plus cher qu'il ne les vendait dans ce temps-là. D'un autre côté, si le cultivateur se rend chez le marchand, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent il paiera tout bien moins cher qu'il ne payait dans ce temps-là. Ainsi, par exemple, en 1874, le fer en barre se vendait \$3.50, nous le payons aujourd'hui \$1.80 ; les clous se vendaient \$5, nous les payons aujourd'hui \$2.65 ; le sucre se vendait 10 cents, nous l'avons aujourd'hui pour 8 cents ; la fleur était beaucoup plus cher dans ce temps-là qu'elle n'est aujourd'hui. Je n'ai pas besoin de craindre la contradiction sur ce point ; mon savant ami lui-même a pris la peine de le dire. Il se plaint de ce que la fleur se vend aujourd'hui moins cher. Mais, M. l'Orateur, lorsque nous luttions ensemble dans le Bas-Canada, que nous disait-on ? On nous disait : vous taxez la fleur qui est un objet de consommation générale pour le cultivateur canadien !

On nous disait : le Bas-Canada ne produit pas de fleur ; il est obligé de l'acheter, et vous la taxez, et on demandait au peuple de ne pas nous élire à cause du surplus que nous allions lui faire payer pour la fleur. Mais nous leur répondions que cette taxe ne changerait pas réellement le prix de la fleur dans le pays ; et que voyons-nous aujourd'hui ? Nous avons l'admission de ces honorables messieurs que la fleur a diminué de valeur au Canada ! On nous disait dans ce temps-là : Vous ne devriez pas taxer le grain, parce que cela va en faire augmenter le prix dans le pays ; aujourd'hui on nous dit : Vous ne devriez pas le taxer parce que la taxe le fait diminuer. A quelle époque de leurs discours va-t-on se placer, pour en juger la valeur, en face de ces contradictions ?

Le coton jaune se vendait dans ce temps-là 10 cents, il se vend aujourd'hui 8 cents ; les chaussures sont de dix pour cent moins cher qu'elles ne l'étaient dans ce temps-là ; les haches sont de dix pour cent meilleur marché ; les faux de vingt pour cent moins cher ; les instruments aratoires sont de quinze pour cent meilleur marché aujourd'hui. Outre cela, l'intérêt de l'argent a diminué, parce que cette prospérité générale a eu l'effet de mettre de l'argent dans les mains de tout le monde, et ceux qui savent l'amasser sont devenus des capitalistes et des prêteurs. L'argent a baissé en valeur : nous l'avons aujourd'hui pour six et sept pour cent, et dans ce temps-là nous en étions rendus à le payer dix et quinze pour cent, et cela, entre autres, dans des comtés non très-éloignés du comté de mon honorable ami.

Après tout, M. l'Orateur, affirmer n'est pas prouver ; mais s'il est vrai qu'aujourd'hui le cultivateur vend ses effets plus cher qu'il ne les vendait alors ; s'il est vrai qu'il paie les marchandises moins cher ; et s'il est vrai qu'il y a plus de manufactures, et que les gages des ouvriers sont plus élevés ; s'il est vrai que les marchands détailliers font plus d'affaires et achètent plus de marchandises des marchands en gros ; s'il est vrai que les marchands en gros achètent plus des manufacturiers ; et s'il est vrai que tout cela attire l'immigration, et s'il est vrai que le pays est prospère, pourquoi la gauche le nie-t-elle ? Parce qu'elle n'a pu le prévoir, parce qu'elle a prédit que le contraire arriverait ! Eh bien ! si c'est là sa consolation, qu'elle se la donne. Quant à nous, nous portons haut notre drapeau. Nous suivons nos chefs qui nous ont conduits dans la voie de la prospérité, et nous continuerons à acclamer la politique nationale, laissant nos amis s'amuser tant qu'ils le voudront avec cette fiche de consolation, dans les froides régions de l'opposition, où leur conduite menace de les faire rester bien longtemps.

M. l'Orateur, on est entré aussi dans les détails de l'augmentation des dépenses. On a parlé du service civil. On a dit que le service civil avait été augmenté pour récompenser des amis politiques. Puisque nous sommes sur ce chapitre, je dois féliciter le gouvernement sur la politique qu'il a toujours suivie de ne jamais faire de destitutions pour cause politique, et de n'avoir pas suivi l'exemple donné par son prédécesseur, bien qu'il aurait eu raison de le faire quelquefois ; je suis prêt, M. l'Orateur, à reconnaître à un serviteur public, toute sa liberté d'action, pourvu qu'il ne fasse pas d'actes illégaux.

Je dirai en second lieu que, dans notre pays, le service civil, en général, est composé d'hommes compétents, honnêtes, actifs, qui font autant leur honneur que celui du pays à l'avantage duquel ils travaillent sans relâche, après y avoir consacré leur vie. Nous ne devrions pas, nous qui pouvons nous lancer dans n'importe quelle carrière, qui ne sommes pas restreints dans un horizon borné, ni astreints à une vie réglée d'avance et qui oblige d'être au bureau de telle heure à telle heure, nous ne devrions pas reprocher à ces dignes serviteurs publics les quelques augmentations qu'ils peuvent recevoir du gouvernement, dans des temps de prospérité. Donnons-leur donc un peu de support, lorsque leur famille a augmenté, que les charges qu'ils subissent deviennent plus lourdes, et qu'ils remplissent bien leurs fonctions. Souvent ils ont accepté ces emplois quand des malheurs imprévus les empêchaient de lutter davantage contre les aspérités de la vie, quand la misère dans leur famille les empêchait d'attendre de plus beaux jours. Ne leur reprochons pas cette augmentation de salaire s'ils peuvent quelquefois l'obtenir ; demandons-leur de bien remplir leurs devoirs, de

donner un travail consciencieux à leur pays, mais ne leur ménageons pas les secours. Ne croyons pas que nous nous attirerions de la popularité devant le peuple en économisant sur les employés publics. M. l'Orateur, le peuple est trop honnête, le peuple est trop juste, pour aimer à spéculer ainsi sur le travail du pauvre. Le peuple aime qu'on paie bien ses employés.

M. RINFRET: Je crois que l'honorable député de Bellechasse a mal compris ce que j'ai dit. Je suis certain qu'il ne l'a pas fait malicieusement, mais j'ai dit que j'étais en faveur de bien rémunérer les employés publics qui font bien leur devoir.

M. AMYOT: Lorsqu'on se plaint des augmentations de dépense pour le service civil, je crois que cela veut dire quelque chose.

Mon honorable ami n'a pas précisé, peut-être, son accusation; mais je suis bien aise de l'avoir forcé à se prononcer plus catégoriquement et d'obtenir son assentiment à cette proposition que les employés publics doivent être bien payés. C'est là ce que j'entends affirmer moi-même. Mais alors qu'il ne reproche pas les dépenses que ce juste traitement des officiers publics entraîne.

Maintenant on avance que des nominations sont faites pour récompenser des services politiques. Eh bien! il est inutile de se cacher ce fait; avec les gouvernements de parti, il n'est que juste que ceux qui travaillent pour un parti et qui sont capables de bien remplir une charge, que ce soit ceux-là qui soient nommés lorsqu'il est nécessaire de nommer quelqu'un.

Il n'y a pas que le parti conservateur qui en agisse ainsi. Tous les partis qui se sont disputés la possession du pouvoir au Canada depuis que nous avons le gouvernement responsable, depuis quarante ans, ont ainsi récompensé ceux qui l'avaient servi dans l'arène politique, qui avaient associé leur destinée à celle de leur parti.

En second lieu, on s'est plaint de l'augmentation de la dépense dans l'administration de la justice. Pourtant, lorsque le pays grandit, le nombre des tribunaux et les dépenses qui s'en suivent doivent augmenter en proportion. On nous dit toujours: vous augmentez les dépenses.

Laissez-moi faire une comparaison bien simple, et je suis étonné qu'on ne l'ait pas faite déjà. Un cultivateur a une mauvaise terre; il dépense cent piastres tous les ans pour la main-d'œuvre nécessaire pour la culture, et à la fin de l'année il n'en retire que quatre-vingts piastres. Il se trouve donc de \$20 en perte. Son voisin, qui achète une bonne terre de quatre ou cinq arpents, dépense \$400 pour la main-d'œuvre, et à la fin de l'année il en retire \$800. Lequel est le mieux? Voilà la position du pays en termes aussi clairs que précis. Nous augmentons nos dépenses sans doute, mais nous augmentons nos affaires et nos recettes, nous augmentons le bien-être de tous,

et en même temps, nous nous trouvons avec des excédants qui peuvent servir à diminuer la dette publique ou à d'autres fins. Dans une seule année n'a-t-on pas diminué l'intérêt de la dette de \$400,000 tout en réduisant les impôts ?

Je suis étonné qu'un député, venant de la province de Québec, ne prévoit pas un peu l'utilité de ces excédants. Il sait que la province de Québec s'est saignée à blanc pour construire un chaînon du Pacifique. La province de Québec a mis toutes ses ressources dans la construction d'un chemin de fer reliant Ottawa à Québec. Aujourd'hui elle se trouve à avoir fait l'affaire du Dominion en construisant ce chaînon qui unit l'Intercolonial au grand chemin de fer du Pacifique. La province de Québec sera heureuse bientôt de s'adresser au gouvernement de la Puissance et de lui dire : puisque vous avez des excédants qui vous viennent en partie de la province de Québec, rendez justice à cette dernière et mettez-la en position de continuer l'œuvre si florissante et si belle qui lui est dévolue dans la Confédération. Voilà ce à quoi peuvent servir ces excédants ; mais on ne veut pas cela peut-être ; on craint que le parti conservateur ne fasse du bien à la province de Québec, on craint qu'il ne rende les cultivateurs prospères ; on craint que le manufacturier ne réussisse dans ses affaires ; on craint que le marchand ne s'enrichisse. Et pourquoi ? parce que cela viendrait du parti conservateur. Eh bien ! M. l'Orateur, de même qu'un fils porte souvent la faute de son père, de même un parti porte celle de ses chefs ; c'est quand se discutait la grande politique nationale qu'il fallait prévoir et ne pas se tromper. La faute est commise maintenant, et ceux qui l'ont commise comme ceux qui héritent de leur passé doivent l'expier.

On s'est élevé, M. l'Orateur, contre la cour suprême. Le rêve du parti libéral est-il donc de détruire tout son passé, et tout ce qu'il a fait dans son triste passage au pouvoir ? Qui a créé la cour suprême sinon le parti libéral ? Il est vrai que l'acte fédéral pourvoyait à sa création, mais nos chefs avaient déclaré que sa création ne serait pas nécessaire pendant longtemps.

En arrivant au pouvoir, le parti libéral s'est empressé d'établir cette cour ayant une juridiction générale sur les affaires de toutes les provinces. Il trouve cette cour mauvaise et c'est lui qui l'a créée sous le prétexte qu'il en avait le pouvoir ! C'est comme un homme qui se donnerait le luxe de se couper un doigt parce que ce serait en son pouvoir. Je ne prétends pas que la cour suprême soit parfaite ; il y a peut-être des changements à y faire pour garantir plus amplement les droits des provinces. On pourrait peut-être confier la nomination des juges futurs ou d'une partie d'entre eux aux gouvernements locaux. Je ne suis pas prêt à discuter cette

question dans le moment. Mais je pose en principe qu'une cour fédérale est nécessaire dans la Confédération. On l'a créée trop tôt, disent les libéraux qui l'ont créée. Dans tous les cas, maintenant qu'elle est établie, je ne crois pas qu'on puisse la détruire ; elle est devenue une institution formant une partie intégrale de la Confédération, et on ne pourrait pas la détruire sans de graves inconvénients. Quant à moi, avant de toucher à une institution quelconque, j'aïmerais à me rendre compte des conséquences que cette abolition pourrait entraîner, ne pas agir en aveugle, et prendre garde que le remède ne soit pire que le mal.

On s'est récrié aussi contre la milice. Les dépenses de la milice augmentent, et cependant le pays n'est pas en guerre, nous dit-on. Dans tous les pays intelligents et bien organisés on doit conserver dans le public l'esprit militaire. Des conflits peuvent survenir. L'existence d'un noyau d'armée peut les empêcher ou les arrêter. Un pays ne doit pas être pris à l'improviste. Du reste dans notre pays nous avons des tribunaux de justice. Si une partie de la population se révoltait contre la justice, quel est le pouvoir qui pourrait intervenir pour la défendre ? Nous avons les shérifs ! Moi j'en connais un qui a quatre pieds et deux pouces et d'autres qui se tiennent à peine sur leurs jambes. Que pourraient-ils contre une foule ameutée ? Il faut une force militaire, dont l'existence seule, souvent, suffit pour prévenir des émeutes et inspirer le respect à la loi. Je ne doute pas que sous l'administration intelligente du ministre de la milice actuel nous aurons cette année des améliorations qui rendront le système volontaire plus efficace que par les années passées. Il y a place pour amélioration, et non pour diminution. Il y a place pour que le système volontaire soit rendu plus effectif dans les villes et dans les campagnes.

On parle aussi du collège militaire de Kingston. Ce collège n'est qu'à ses débuts ; il n'a pas encore rendu des services importants au public, dira-t-on, mais qui l'a créé, sinon le parti libéral, qui, suivant l'expression d'un journaliste, en a privé la citadelle de Québec pour le donner au "tron de Kingston."

Je dois dire à la louange de ce collège que déjà il a formé un grand nombre de cadets qui se distinguent dans diverses carrières. Parmi eux, l'on voit les fils de plusieurs des chefs de la petite armée libérale. Je n'en fais pas reproche à cette dernière. L'instruction est une chose que l'on doit prendre partout où on la trouve ; mais je crois que le parti libéral se montre assez audacieux quand il reproche au gouvernement conservateur que les institutions des libéraux coûtent cher au pays.

On a parlé aussi, M. l'Orateur, des sauvages, et là-dessus je crois qu'il est inutile de répondre autrement que par les remarques si sensées de l'honorable ministre des Finances, lors de son exposé financier. Il a demandé à la Chambre si elle pré-

férerait avoir l'état de choses que nous voyons chez nos voisins, ou si nous aimons mieux protéger les indiens comme nous le faisons dans le Nord-Ouest. Que l'on n'oublie pas une chose, M. l'Orateur, c'est que la vie d'un homme créé à l'image de Dieu, que cet homme soit sauvage, nègre ou de n'importe quelle nationalité, cette vie-là mérite d'être conservée quel que soit le montant qu'il en coûte à un pays civilisé pour y arriver. Et, pour ma part, je dirai aux honorables ministres sur ce point : ne craignez pas, organisez une bonne police ; protégez les sauvages, faites en sorte de les civiliser, de leur apprendre à connaître Dieu, de les rendre plus intimes avec notre population, et vous aurez rempli un grand acte de patriotisme. Si on vous reproche les quelques piastres que cela peut coûter, continuez votre œuvre, car elle est bonne. Elle vous méritera le respect de tous et la confiance publique vous sera continuée.

On s'est plaint aussi que les dépenses des postes augmentaient, mais à côté de ces dépenses, il y a les facilités postales et les revenus des postes qui augmentent considérablement. Nous plaindriions-nous maintenant, M. l'Orateur, de ce système admirable des postes, qui met en communication tous les parties de notre jeune pays, dont le huitième partie, il y a quinze ans, n'était encore qu'un pays sauvage ? Nous ploindriions-nous de ce que ce nous avons peut-être un des plus beaux, si non le plus beau système postal du monde entier ? On cherche à faire croire que le gouvernement est dépensier, et que l'opposition pratiquerait l'économie si elle était au pouvoir ; mais ce système est fini. Il a été usé à la corde de 1874 à 1878. Il suffit de dire au peuple : voyez comme vous avez des communications faciles, comme on vous distribue rapidement vos journaux, cette lumière intellectuelle que vous envoient les grands centres. Nous leur dirons sans crainte que pour cela il faut quelques dépenses, et que ces dépenses augmenteront encore en même temps que les revenus et le bien-être qu'elles produiront.

On se plaint de ce que les dépenses ont augmenté de \$6,000,000 depuis 1878. On oublie de dire de combien les revenus ont augmenté, et les surplus qu'ils créent. Elles ne s'arrêteront pas là ces dépenses : elles augmenteront, et j'ai hâte de voir le pays dépenser \$100,000,000, lorsque nous en recevrons \$125,000,000 ; c'est pour cela que nous avons fait la Confédération, construit le chemin de fer du Pacifique, creusé des canaux et des rivières, multiplié les chemins de colonisation. Et nous avons fait ces travaux pour développer le pays, pour que la population se précipite sur les rives de nos grands fleuves, comme dans nos fertiles régions du Nord-Ouest, qui devront être un centre immense vers lequel la richesse et la population de tous les pays convergeront.

On nous parle aussi de l'augmentation dans les dépenses

pour les travaux publics, les chemins de fer et les canaux. On tient enfin à attaquer chacun des ministères afin de nous donner l'occasion de dire ce que nous en pensons. Eh bien ! je dis à l'honorable chef reconnu du parti conservateur dans la province de Québec qu'il peut, sans crainte, continuer à remplir les charges de son département, avec autant de succès qu'il l'a fait par le passé, sans s'occuper des criaileries et des reproches de l'opposition. Qu'il fasse comme par le passé, et toutes les parties de la Puissance seront prêtes à l'acclamer, à reconnaître qu'il est l'homme utile, l'homme qui consacre chaque instant de sa vie au service de son pays, qui fait progresser rapidement les grandes entreprises du Canada, qui trouve toujours moyen d'être à son poste en Chambre, et prêt à rencontrer chacune des accusations de ses adversaires.

On fait des accusations générales sans entrer dans aucun détail. Pourquoi ? Parce que l'on sait bien qu'il n'y a pas un des travaux commencés ou continués par l'honorable ministre actuel qui ne soit pas pour le bien de la partie du pays où il a été entrepris. On sait bien que, si l'on se plaignait d'un ouvrage en particulier, il y aurait immédiatement une réfutation complète des accusations.

Je n'ai plus que deux questions à traiter pour répondre au discours de mon honorable ami et je termine. On me pardonnera le déconu de ces remarques improvisées. Je me borne à réfuter ce qui vient d'être dit. On s'est plaint de M. Fabre ; on s'est plaint de ce que le gouvernement du Canada, composé en grande partie d'un élément étranger à la race canadienne-française catholique, ait eu la condescendance de nous donner un agent accrédité en France. Et cet agent est un de nos compatriotes, un homme d'esprit, parfaitement renseigné, un homme dévoué à son pays. M. l'Orateur, ce n'est pas patriote et ce n'est pas politique. Ce n'est pas patriote, et je n'ai pas besoin d'insister là-dessus. Ce n'est pas politique non plus, car il est dans l'intérêt de toute la puissance du Canada qu'elle soit bien connue de toutes les parties du monde civilisé, et surtout de l'Europe. Si nous sommes un peu plus connus aujourd'hui en France, c'est grâce aux efforts, à l'élan donné par ce grand patriote qui était à la tête du gouvernement de la province de Québec naguère, et qui est aujourd'hui membre du gouvernement du Canada. C'est lui qui a, par sa brillante éloquence, fait connaître la nouvelle France à la vieille France. Mon honorable ami, le député de Lotbinière, aurait dû laisser l'esprit de parti de côté, faire exception sur ce point, et dire : voilà au moins un point sur lequel, comme canadien-français catholique, je ressens un peu de reconnaissance pour le gouvernement actuel. Mais il se plaint de ce que M. Fabre a été choisi, et il nous raconte à ce sujet une histoire intime de son parti : " M. Fabre était un des partisans du gou-

vernement Mackenzie et il l'a banni ! Il est devenu un traître, et on ne doit pas donner de prime à la vénalité politique." M. l'Orateur, les hommes politiques sont comme les hommes ordinaires ; ils se trompent quelquefois. Si le parti conservateur avait raison de dire que le parti libéral se trompait, si M. Fabre, en homme intelligent l'a compris comme nous ; s'il est venu à nous avec conviction, il n'a pas péché. Il n'a fait que son devoir. Souvent un parti recrute ses forces les plus vitales chez ses adversaires. Pourquoi ? Parce que ces adversaires voient dans leur parti une telle obstination dans de mauvaises voies, un tel aveuglement, qu'ils finissent par comprendre qu'il n'y a pas moyen d'amener la fortune publique, la fortune du pays par ce parti. M. Fabre a dit aux libéraux : " Vous, libéraux du Haut-Canada, pendant cinq ans, vous avez refusé de suivre nos avis ; vous avez tenu la province de Québec dans l'esclavage ; nous n'étions rien pour vous ; nous avons beau vous faire protestations sur protestations, donner avis sur avis, vous étiez sourds à nos justes réclamations. Vous avez méprisé les libéraux de la province de Québec et il vous laissent ! " Quoi de plus juste que ces paroles publiées par M. Fabre lors de la chute du gouvernement Mackenzie ? Elles auraient dû servir de leçon aux intéressés.

Si je rappelle ces faits, c'est non pour la défense d'un absent qui, certes, n'a pas besoin de défense, mais pour prouver que chaque accusation de nos adversaires manque de justice. Celle en question manque en outre de patriotisme.

On se plaint aussi de la nomination de M. Galt. On n'a pas été jusqu'à l'accuser, celui-là, de vénalité, car il ne parle pas la langue française ; on réserve ces accusations de vénalité pour ceux qui parlent le français comme nous ; les autres nationalités on les respecte. Eh bien ! ce n'est pas comme cela qu'un homme ni qu'un parti font leur chemin ni obtiennent le respect et la confiance. J'ai du respect pour les hommes publics, et quand ils changent de parti je ne suis pas prêt à leur jeter la pierre. Je cherche plutôt les raisons qui les ont fait changer ; car chaque homme a son cœur, sa conscience, sa responsabilité. Quant à M. Galt, je suis heureux de le voir nous représenter en Angleterre, et je serai toujours heureux de le voir en mesure de nous rendre des services. Je n'ai pas à faire l'historique de sa vie si intelligente et si éclairée à Londres, mais je sais parfaitement que les services qu'il peut nous rendre là sont considérables. Il peut nous défendre, il peut être notre interprète auprès du gouvernement de l'Angleterre, il peut lui expliquer la position que nous occupons vis-à-vis les autres pays. Ceux qui sont en communication intime et journalière avec lui, ceux qui sont sur les banquettes ministérielles, l'ont nommé à ces fonctions importantes, et je suis prêt à dire que j'ai en eux la plus grande confiance.

M. l'Orateur, on a fait reproche aussi au gouvernement de vouloir maintenant faire des traités commerciaux avec les autres pays. On nous dit : pourquoi avez-vous refusé d'accepter les offres des libéraux quand ils demandaient l'indépendance commerciale et le pouvoir de faire nos traités ? Mais d'un autre côté, quand nous prenons le moyen de faire ces traités, quand nous avons soin de ne pas froisser l'Angleterre, d'obtenir graduellement les moyens de nouer les relations diplomatiques nécessaires, travailler avec intelligence pour arriver à faire nous-mêmes nos traités avec l'étranger, pour nous renseigner sur ce que les autres pays peuvent nous donner en échange, on nous jette le blâme.

En un mot, M. l'Orateur, on nous fait des reproches constamment et sur chaque chose. On nous fait même des reproches au sujet du traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Je ne suis pas prophète ni fils de prophète, mais vous verrez, M. l'Orateur, que quand le temps sera arrivé, quand nos manufactures seront assez puissantes et assez riches, nos ouvriers assez perfectionnés, et que les Etats-Unis seront prêts à nous ouvrir leurs portes, et que nous serons prêts à leur ouvrir les nôtres, vous verrez qu'alors l'opposition viendra nous dire : Non, c'est la protection qu'il nous faut ! C'est-à-dire qu'ils arrivent toujours des années et des années trop tard ; qu'ils s'arrangent de façon à avoir toujours tort. Qu'ils continuent à critiquer, à accuser, à se plaindre, mais qu'ils attendent ils reçoivent la prospérité, le *salutem ex inimicis*, par la volonté de la grande majorité du peuple de la Puissance.